AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-8-2-77377236

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"
(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

ABONNEMENT ANNUEL :
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-57

50 francs

nº 2 1977

VIGNE

TRAITEMENTS AVANT DEBOURREMENT -

Les traitements effectués pendant le repos de la végétation permettent de combattre différentes maladies et ravageurs.

ESCA -

Maladie caractérisée par la présence d'amadou (amas blanc liégeux) mise en évidence par une coupe des souches attaquées.

Le traitement préconisé est à base d'arsénite de soude. La quantité à utiliser doit apporter 1250 grammes d'arsenic par hectolitre d'eau (soit 2,5nl. à 5 l. de produit commercial selon les formulations. La solution (arsénite de soude + eau) est appliquée sur les grosses plaies, une quinzaine de jours après la taille. Il est conseillé d'arrêter les traitements quinze jours à trois semaines avant débourrement. Traiter, autant que possible, par temps sec.

EXCORIOSE -

Maladie en recrudescence dans de nombreux secteurs de l'Hérault et du Gard, notamment sur le cépage Aramon. La plus grande vigilance doit être apportée à la lutte contre cette maladie dont l'extension est favorisée par l'humidité. Le traitement se situera près du débourrement. L'arsénite de soude s'utilise à dose faible 625 grammes d'arsenic à l'hectolitre d'eau ($\frac{1}{2}$ dose Esca) soit 1,25 l. à 2,50 l. de produit commercial selon la formulation. Si la vigne concernée a déjà été traitée contre l'Esca, il est inutile de récidiver.

Rappelons que ce traitement devra être complété par des applications effectuées au stade C (pointe verte) et renouvelé éventuellement.

COCHENILLES -

Si ces ravageurs sont décelés, il est recommandé d'effectuer un traitement spécifique à l'aide d'huiles jaunes pendant le repos de la végétation ou d'oléoparathion à proximité du débourrement. Utiliser ces produits en respectant les prescriptions des fabricants. Là encore, il importe de bien mouiller.

N.B. - Les traitements arsenicaux contre l'Esca, l'Excoriose sont efficaces contre la Pyrale.

Précautions : La toxicité des colorants et des produits à base d'arsénite de soude est bien connue. Aussi convient-il de porter des bottes, des gants et des vêtements imperméables lors des applications.

Toutes ces interventions doivent être réalisées par temps calme, non gélif, durant les heures chaudes de la journée, et arrêtées avant le coucher du soleil. Si l'on ne peut assurer les débits importants nécessaires, il est préférable de s'abstenir.

P.12.04

PECHERS

CLOQUE et PUCERON VERT (Myzus) -

Les intempéries de ces dernières semaines ont fortement gêné la réalisation du traitement mixte ayant fait l'objet du bulletin précédent.

Surtout dans les vergers demeurés, du fait de pluies successives et de sols détrempés, sans protection, il importe d'appliquer dès que possible le traitement suivant :

Zirame	0,180 % (180 grs de matière active par hectolitre)
Lindane	0,04 % (40 grs de matière active par hectolitre)

ou à base de tout fongicide et insecticide homologués contre la Cloque et les pucerons des arbres fruitiers.

Cette intervention doit se situer impérativement au tout début de l'allongement des boutons à bois. Passé ce stade, les résultats seront, vis-à-vis de la Cloque, aléatoires. "Il vaut mieux, dans ce domaine particulier, intervenir huit jours plus tôt qu'un seul jour trop tard".

POMMIERS - POIRIERS - CERISIERS - ABRICOTIERS

TRAITEMENTS D'HIVER -

Ils ne sont pas obligatoires sous le climat méditerranéen. Cependant, l'expérience démontre qu'une application de colorants additionnés de cuivre, selon la formule :

Colorants nitrés	: 600 grs de matière active par hectolitre, soit 10 kg de produit commercial
Bouillie Bordelaise	: 1,5 % , soit 15 kg de sulfate de cuivre à l'hectare,

n'est pas dénuée d'intérêt : elle retarde et réduit les attaques de pucerons, d'acariens, de mineuses, de chenilles phyllophages et les implantations bactériennes et celles de Tavelures et de Monilia.

Dans les plantations où existe un problème "cochenilles", et notamment "Pou de San José" contre lequel la lutte est obligatoire, on ajoutera une huile de pétrole ou l'on remplacera le "colorant" précité par une huile jaune.

En cas de départ rapide en végétation (bourgeons éclatés), les huiles jaunes, très agressives, seront remplacées par un oléoparathion qui est mieux supporté.

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE,
CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION LANGUEDOC-ROUSSILLON

V. LAGAUDE

Tirage du 2 février 1977 - 1100 exemplaires
Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal - Montpellier
Le Directeur : P. JOURNET - n° d'inscription PP 531 AD